



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'OCVS prend note de la cessation d'activité de Rettungsdienst Mattertal et va coordonner la mise en place d'un nouveau système ambulancier sûr et fiable pour la région concernée

Sierre, le 3 mars 2023. La Direction de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) a pris note de la décision de Rettungsdienst Mattertal, qui lui a été communiquée par écrit le 28 février, de cesser son activité à fin mars 2023. Le délai contractuel de préavis de six mois n'est pas respecté, mais l'OCVS, conjointement avec le Service de la santé publique de l'Etat du Valais et les services de secours de la région, a pris le dossier à bras le corps pour identifier le plus rapidement possible les options à mettre en œuvre pour faire face à cet arrêt d'activité.

L'OCVS et les autorités cantonales et communales concernées remercient Franz Zenklusen et son équipe pour leurs 45 ans de service à la population. Entre l'époque pionnière des années 1970 et aujourd'hui, l'évolution de la prise en charge des secours et de la planification hospitalière est substantielle. Cette situation exige un redéploiement adéquat pour assurer dès le mois prochain à la population des vallées concernées un service sûr et fiable.

A cette fin, l'une des premières démarches de l'OCVS a été de contacter les autorités locales concernées dans le cadre d'une approche participative, qui permettra d'identifier précisément les besoins et d'y répondre avec les moyens adéquats.

L'OCVS communiquera au plus vite sur l'état d'avancement de ces travaux et la solution retenue pour apporter à la population toute la sécurité et la qualité de service requises.